

Le Faux cresson de Thore (*Caropsis verticillato-inundata* (Thore) Rauschert), en Brière

Matthieu MARQUET¹ et Olivier MASSARD⁽¹⁾

Avec la collaboration de :

Jean-Yves BERNARD⁽¹⁾, Aurélie LACHAUD² et Cécile MESNAGE³

¹Parc naturel régional de Brière, ²Bretagne Vivante, ³Conservatoire botanique national de Brest

Chronique d'une population depuis les premiers inventaires du professeur Dupont (1970)

CONTEXTE

Le Faux cresson de Thore (*Caropsis verticillato-inundata*) est une petite plante amphibie vivace à rhizome grêle, dont la distribution mondiale est extrêmement réduite, puisque localisée en quelques localités françaises (sud ouest et Brière), d'Espagne et du Portugal. Cette espèce rare, d'intérêt communautaire, atteint sa limite nord de répartition en marais de Brière où elle fut découverte tardivement (1948) et considérée par Dupont comme «une acquisition fort notable pour la flore armoricaine». En 1968 et 1969, Dupont et Visset (1970) entreprennent les premiers inventaires pour juger de l'étendue de la population en Grande Brière Mottière et pour livrer les premiers éléments d'écologie de l'espèce sur ce marais tourbeux. En 1978, une première cartographie est dressée par Dupont et François (1978). Sur la base de ces premiers témoignages, et en rassemblant les inventaires successifs réalisés depuis sur ce territoire, cet exposé propose une analyse chronologique de la distribution de l'espèce en Brière, sa tendance d'évolution et la description des groupements végétaux auxquels elle appartient.



MÉTHODE



Premier état de référence, point de départ de la chronique : Dupont et François (1978)

Première répartition et cartographie de l'espèce en Brière par maille UTM



Inventaires réalisés 20 ans après ceux de Dupont et François (Lachaud, 1998) et 40 ans après (Massard et al., 2017).

Stations historiques systématiquement prospectées. Relevés phytosociologiques réalisés afin de décrire les communautés végétales associées à l'espèce (31 relevés)



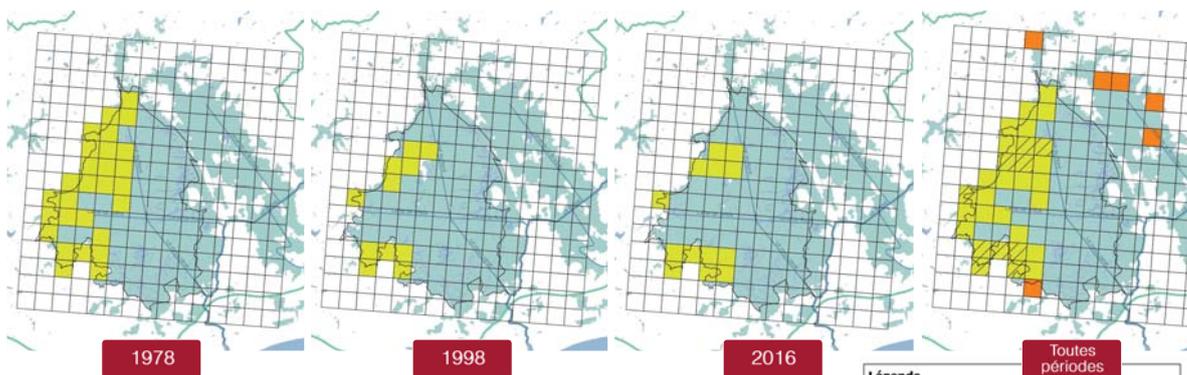
Synthèse des données de présence-absence afin de comparer les données de répartition.

Réseau UTM à mailles de 1km de côté

La faible taille du Faux cresson de Thore et plus globalement, ses traits morphologiques qui lui assurent une grande discrétion, pourraient, en partie, expliquer les raisons de sa découverte tardive en Brière. La plante a été découverte en 1803 dans les Landes (Dupont et François, 1970), vers 1875 en Brenne par Rouy (Rallet, 1935) et il faudra attendre 1948 pour que Boudy (1945) la détecte en Brière. Dès lors, des prospections successives assurées par Des Abbayes (1952) puis Dupont et Visset en 1968 et 1969 (Dupont et Visset, 1970) permettront de repérer de nombreuses stations, préciser sa répartition et même considérer cette espèce comme assez commune dans le nord et l'ouest de la Brière.



Répartition et cartographie



Légende
 ■ Présence avérée
 ■ Présence avérée à chaque période d'inventaire
 ■ Données de présence supplémentaires avec apparitions plus aléatoires
 ■ Marais Indivis de Grande Brière Mottière

❖ **Bilan** : La présence du Faux cresson de Thore est principalement circonscrite sur la bordure ouest du marais Indivis de Grande Brière. Même si l'aire de répartition de la plante semble s'être resserrée en Brière durant les 30 années qui ont suivi l'état de référence de Dupont et Visset (1970), notre chronique montre une certaine stabilité dans la répartition spatiale depuis les 20 dernières années. Elle permet également de visualiser des noyaux stables de présence, secteurs où l'espèce est contactée à chaque période d'inventaire, et des populations que l'on peut qualifier de plus relictuelles et/ou satellites dont les apparitions semblent plus aléatoires.

RÉSULTATS

Écologie

❖ Contexte stationnel en Brière :

D'après Dupont et Visset (1970), les conditions du milieu où vit le Faux cresson de Thore sont relativement homogènes. Parmi les principaux paramètres :

- Un substrat riche en matière organique et acide dont le pH varie de 4,3 à 4,9
- Un sol essentiellement tourbeux et/ou paratourbeux
- Un sol recouvert d'une colonne d'eau comprise entre 50 cm et 1 m durant la période hivernale, et qui reste humide en été
- Une période d'émersion en été qui s'étend de 5 à 7 mois

❖ Physionomie et composition du groupement végétal

Optimum écologique : Pelouses ouvertes pâturées dominées par le Scirpe à tiges nombreuses (*Eleocharis multicaulis*).

Sur ce biotope, deux autres espèces sont également constantes et abondantes d'après Dupont et Visset (1970) : l'Hydrocotyle vulgaire (*Hydrocotyle vulgaris*) et le Millepertuis des marais (*Hypericum elodes*). Ces espèces impriment les cortèges floristiques relevés en 1998 (Lachaud, 1998), en 2016 (Massard et al., 2016) mais aussi en 1952 (Des Abbayes, 1952). Ces correspondances établies aux différentes périodes d'inventaire montrent une certaine constance dans la composition floristique à laquelle appartient le Faux cresson de Thore et souligne l'habitat optimal restreint de l'espèce en Brière.

❖ Appartenance phytosociologique :

Gazon amphibie à Agrostide des chiens et Faux cresson de Thore - *Caropsis verticillato-inundata* - *Agrostietum caninae* de Foucault 2008. Nous retrouvons ici la combinaison caractéristique de cette végétation citée plus haut. De manière plus marginale, quelques relevés se rapporteraient à la Prairie inondable à *Hydrocotyle vulgaris* et *Eleocharis palustris* - *Oenanthon fistulosae* B. Foucault 2008.



CONCLUSION

Le Faux cresson de Thore fait partie des espèces les plus rares et les plus intéressantes de Brière selon Dupont et Visset (1978). Son aire de répartition semble y avoir connu une régression entre 1978 et 1998 pour se stabiliser pendant les 20 années suivantes. Une des raisons avancées à ce constat réside dans la dynamique de la végétation en faveur des grandes héliophytes qui se développent à ses dépens.

Dans ses biotopes de prédilection, au sein des noyaux de présence stables que nous avons identifiés, l'espèce semble visible tous les ans du fait des conditions écologiques qui lui sont optimales et de la surface importante qu'elle peuple. Ailleurs, elle peut apparaître à la moindre opportunité, dès lors que les conditions favorables sont réunies. A l'inverse, elle reste par contre invisible si les conditions lui sont défavorables.

Si cette analyse donne une bonne idée de la répartition chronologique de l'espèce, l'étude plus précise de son évolution spatio-temporelle demande, en premier lieu, de porter un travail spécifique sur la temporalité d'apparition de l'espèce et de ses variations d'abondance.

Cela n'enlève en rien, la nécessité de poursuivre la gestion conservatoire appliquée aux gazons amphibies, milieux biologiques extrêmement riches, par le soutien à l'élevage extensif qui participe à la conservation de cette espèce que Dupont qualifiait « d'une impérieuse nécessité » (Dupont et Visset, 1970).

